

## RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL



Une réunion du Conseil municipal se déroulera le :

***Mardi 5 décembre 2023 - A 18 h 00***  
***Mairie – Salle du conseil – Hermillon***  
***73300 LA TOUR-EN-MAURIENNE***

### ORDRE DU JOUR

- 1- Approbation du procès-verbal du conseil du 17 octobre 2023 ;
- 2- Décision modificative n°3 du budget principal ;
- 3- Fixation des tarifs 2024 ;
- 4- Redevance occupation provisoire par les chantiers des ouvrages de transport d'électricité ;
- 5- Convention avec la Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan relative à l'organisation d'un service commun pour l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme ;
- 6- Modification des statuts de la Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan pour la compétence « eau » ;
- 7- Vente de terrain à Longefan ;
- 8- Convention avec le Centre de Gestion de la Savoie « recours à la mission de secrétariat de mairie itinérant » ;
- 9- Convention avec le Centre de Gestion de la Savoie « adhésion au service intérim » ;
- 10- Questions et informations diverses.

Yves DURBET,

  
  
Maire.